1 Qu'est-ce que la politique?

♦ ANTONIN COHEN, BERNARD LACROIX ET PHILIPPE RIUTORT

ucun étudiant n'imagine commencer la lecture d'un texte pédagogique sans définition et, en particulier, dans un manuel de science politique, une définition de la « politique » (au sens le plus large du terme), voire une définition de la « science politique ». Cet exercice de définition semble être au principe même de la relation pédagogique que prolonge un manuel. Or cette idée que la définition abstraite, générale et universalisable de la politique et de son analyse est un exercice purement académique – donc en partie artificiel – n'est pas sans conséquence : en premier lieu, elle suggère implicitement que, pour les acteurs politiques, cette définition, sans être tout à fait dépourvue de portée, n'a pas grand sens ; elle fait voir par là même, en second lieu, toute une série de limites des définitions ordinairement mises en avant.

1 Une question de définition

Une première façon commode, retenue par nombre d'auteurs, consiste à définir la politique par sa fonction. La politique ne serait-elle pas tout simplement une organisation indispensable aux sociétés - des plus antiques aux plus modernes - dès lors que celles-ci devraient définir des intérêts communs? Nombreux sont les éléments qui semblent plaider en ce sens. La vie collective n'appellerait-elle pas nécessairement une définition du « groupe » (de ses frontières, de ses valeurs) qui confère une identité aux individus qui le constituent? Les documents les plus élémentaires de la vie en société ne manifestent-ils pas cette relation fondamentalement politique : une « carte d'identité » [Noiriel, 2007] qui exprime pour tout un chacun cette relation entre l'individu et le groupe ; une « Constitution » qui sanctionne l'appropriation d'un territoire, enrôle une population « nationale », définit éventuellement une citoyenneté, avant précisément d'organiser la désignation des « pouvoirs publics », qui donnent au groupe désigné son visage institutionnel et humain [Lacroix, 1984; Lacroix et Lagroye, 1992]? Ne faut-il pas, à l'occasion, dénombrer cette population, consigner naissances et décès sur des documents faisant foi devant toutes les autorités socialement constituées, bref tenir des registres d'état civil? Ces ressources administratives sont d'autant plus indispensables que la

collecte de l'impôt en dépend, tout comme l'activité économique la plus élémentaire, que conditionne un âge légal d'accès à l'emploi ou à la retraite et même l'agenda ordinaire des jours dévolus à la production et à la divinité (le lundi de Pâques) ou à la célébration du groupe (le 14 Juillet), bref des jours « fériés ». Les controverses les plus actuelles l'attestent : la politique est l'organisation de la société – de la révision de la Constitution à la législation sur le « travail du dimanche ».

Les difficultés se bousculent toutefois dès lors que l'on a ainsi défini la politique comme une fonction sociale. Malgré tous les efforts faits pour rendre certaines formes d'organisation politique universelles (la démocratie), voire pour rendre certains enjeux politiques globaux (le terrorisme), rien de ce qui est « politique » ne s'impose de manière identique à tous les groupes et/ou à tous les membres d'un même groupe. Les problèmes de l'espèce humaine, pour aussi « naturels » qu'ils puissent paraître - maîtrise des ressources (extraction du pétrole, accès à l'eau), échange des biens (du troc au commerce international), allocation des territoires (règles de propriété, migrations internationales), etc. - ne trouvent de solutions « sociales » que par le biais de civilisations variées. Ainsi, les problèmes communs d'organisation politique donnent lieu à des formes d'organisation différentes, dans lesquelles on peut sans doute trouver des fonctions identiques (un « chef », des « sages »), mais dont il convient plus encore de comprendre les structures spécifiques. Il est ainsi difficile d'ignorer que les sociétés sont universellement traversées par un processus de division du travail, comme l'a souligné Émile Durkheim qui, en matière politique en particulier, oppose les « gouvernants » aux « gouvernés ». Mais la délégation du pouvoir au « gouvernement » à la suite d'un vote suivant un ensemble de règles codifiées reste une modalité d'organisation spécifique à certaines époques et à certaines sociétés seulement. Et si cette forme de *division du travail politique semble aujourd'hui universellement considérée comme la plus « légitime », ceci ne dit rien des modalités extrêmement variées par lesquelles cette délégation est elle-même mise en œuvre et acceptée par les gouvernants et les gouvernés. Les multiples interrogations sur le fonctionnement des « démocraties représentatives » ou les perspectives proposées par les tenants des « démocraties participatives » ou « délibératives » en attestent.

La conférence de Max Weber, *Politik als Beruf* (« Le métier et la vocation d'homme politique », dans *Le Savant et le Politique*) tire son importance intellectuelle de l'effort pour surmonter cet obstacle. La politique, observe d'emblée l'auteur, n'a aucun « contenu » spécifique : « On parle de la politique de devises d'une banque, de la politique d'un syndicat au cours d'une grève ; on peut également parler de la politique scolaire d'une commune urbaine ou rurale, de la politique d'un comité qui dirige une association et finalement de la politique d'une femme habile qui cherche à gouverner son mari » [Weber, 1919, p. 111]. Simultanément, il est

impossible, dans les sociétés contemporaines, d'observer le moindre de ces différents aspects de « la » politique en passant sous silence l'État, dont elle tire sa possibilité et son sens. Mais, attention, la question n'est qu'à moitié résolue. L'État lui-même ne se laisse pas définir par un contenu : « Il n'existe, en effet, presque aucune tâche dont ne se soit occupé un jour un groupement politique quelconque; d'un autre côté, il n'existe pas non plus de tâches dont on puisse dire qu'elles aient, en tout temps, du moins exclusivement, appartenu en propre aux groupements politiques que nous appelons aujourd'hui États » [Weber, 1919, p. 112]. L'État, au vrai, est un « groupe » (une « communauté humaine », dit Weber), au même titre que n'importe quel autre groupe, mais un groupe qui « revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime » [Weber, 1919, p. 101]; en d'autres termes, puisqu'il n'existe aucune bonne raison de penser que l'autorité dans le groupe et sur le groupe s'acquiert autrement que par la force, l'État est un groupe qui a réussi à exproprier l'ensemble des autres groupes, « dans les limites d'un territoire déterminé », du pouvoir d'exercer la contrainte de manière légitime - et notamment, en Occident, le pouvoir religieux. La définition de la politique par les fins disparaît ainsi chez Weber au profit d'une définition exclusive de la politique par les moyens : l'État et son instrument (la violence physique), la tentative réussie de celui-là pour s'approprier celui-ci (la conquête du monopole), l'énergie nécessaire pour dénier cette violence une fois l'entreprise réalisée (la *légitimation symbolique).

L'État dispose ainsi, seul, de la contrainte physique, sans qu'il ne soit pour autant question pour lui de l'exercer à tout instant, ni même forcément de manière régulière - ce qui la rend pour beaucoup et souvent pour l'essentiel insensible. Le « gouvernement » repose en effet sur un rapport de « domination » bien plus que sur un rapport de « contrainte ». La domination se distingue en effet de la contrainte en ce que les « dominés » perçoivent le commandement des « dominants » comme légitime. « Toutes les dominations cherchent ainsi à éveiller et à entretenir la croyance en leur "légitimité" » [Weber, 1921a, p. 286], en faisant passer cette domination pour nécessaire auprès de ceux sur lesquels elle s'exerce. Il convient donc de « distinguer les formes de domination suivant la revendication de légitimité qui leur est propre ». La « nature des motifs » par lesquels les dominants revendiquent l'obéissance des dominés et, inversement, les dominés se sentent devoir obéir aux dominants détermine largement le « type » de domination – qui peut donc varier et, surtout, prendre des formes hybrides d'une société à une autre, d'une époque à une autre (du féodalisme à la France de la V^e République). Weber distingue en effet trois types de « domination » : la domination « rationnelle » ou « légale » (ou « rationnelle-légale ») - qui repose sur la « croyance en la légalité » des règles et des ordres édictés par les dirigeants ; la domination « traditionnelle » – qui repose sur la « croyance quotidienne en la sainteté de traditions valables

de tout temps »; et la domination « charismatique » – qui repose sur la « soumission extraordinaire au caractère sacré, à la vertu héroïque où à la valeur exemplaire d'une personne » [Weber, 1921a, p. 289].

2 Un point de vue wébérien

Mais Politik als Beruf est également un point de repère important dans la recomposition du rapport savant à la politique. Après les inévitables définitions préliminaires, Weber ne développe son idée de ce qu'est l'activité politique « au présent » qu'après une étude de l'activité politique « passée » ; analysant donc la politique moderne (celle du début du xxe siècle) en s'appuyant sur un détour par sa genèse; montrant surtout en quoi le présent est une accumulation de résultats issus de processus passés mais non programmés, et encore moins linéaires. Il en est ainsi de la formation d'une direction administrative spécialisée dont la maîtrise a pu opposer les dynasties aristocratiques aux légistes spécialisés en direction d'un avenir singulier et inédit - la naissance de la *bureaucratie - en suivant un cheminement qui n'a rien de mécanique et sans que cette orientation de l'histoire en train de se faire ne soit nullement maîtrisée de part en part par aucun de ces groupes. Dans ces conditions, la question du « sens » de la politique (sa définition par l'analyste) disparaît comme un débat sans fondement au profit de la question des « sens » de la politique au cours du temps (ses définitions concurrentes et successives par les acteurs). La définition progressive de l'activité politique est alors envisagée au fil de son histoire et comme terme à celle-ci. Le réalisme lucide et paradoxalement provocant de Weber affirme ainsi la possibilité d'une forme d'autonomie intellectuelle de l'« analyse politique » face aux prétentions des hommes de pouvoir à détenir, outre la définition de la vérité de la politique, le monopole de la définition de la vérité politique - inaugurant une tradition originale et critique dont beaucoup d'auteurs sont les héritiers, et dont, en tout cas, la science politique peut se prévaloir. Aussi convient-il de ne jamais accorder trop d'importance à quelque définition que ce soit. Toute définition devrait être envisagée avec l'esprit qui était celui de Durkheim : la définition préalable est une construction théorique provisoire visant à substituer au sens commun une première notion scientifique et n'a d'autre objet que de se mettre d'accord sur un objet d'enquête à l'orée de celle-ci. Elle ne préjuge en rien de ses conclusions futures.

Considérée avec toute la naïveté et tout l'éloignement du profane (étranger à la politique et à la science politique), la question posée au début de cette introduction de ce que sont la politique et la science politique paraîtra insensiblement se recomposer : hier recherche des fonctions intemporelles de la politique, aujourd'hui enquête sur la « genèse »

SECTION 1

des structures matérielles et symboliques historiquement constituées qui font de la politique ce qu'elle est. Dans cette perspective, « la politique » semble pouvoir être « repérée » a priori comme une activité consistant à faire des choses avec des mots. L'importance pratique des « mots » n'échappera à personne. Délégué d'une organisation internationale ou chef de gouvernement, représentant d'une grande organisation patronale ou secrétaire de la section locale d'un parti, premiers ministres ou piliers de comptoirs, qu'ils soient d'un côté ou de l'autre de la ligne de partage entre « gouvernants » et « gouvernés », « professionnels » et « *profanes », tous recourent au langage pour « parler politique » : dévoiler un plan de lutte contre le chômage, présenter des vœux de début d'année, critiquer la hausse du prix du gaz, répondre à une interpellation parlementaire, poser une question au gouvernement, rédiger une pancarte de protestation, proposer le thème de la fête du parti, ou tout simplement faire part de l'ampleur de son désarroi à ses proches. Dans ces conditions, tout acte de langage politique a un caractère « performatif » en ce qu'il décrit en même temps qu'il constitue la réalité politique : dès lors que tous les acteurs s'accordent à penser et à dire que la « situation est prérévolutionnaire », il se pourrait bien qu'elle le soit en réalité ou plutôt qu'elle le devienne. Encore faut-il, pour pouvoir faire des choses, que la parole s'arme de la force : en menaçant de recourir à l'intervention armée ou en trouvant l'appui de rassemblements mobilisés; violence « légitime » qui est celle dont dispose l'État; violences « illégitimes » qui font les relèves politiques et les révolutions. La politique est donc un rapport de forces – en même temps qu'une dénégation constante de ce rapport de forces – entre des groupes inégalement institués : l'État, le parti, la manifestation, etc. À ceci près que les groupes qui peuvent à un titre ou à un autre « parler » au nom de l'État (le gouvernement, le parlement, les hauts fonctionnaires, etc.) disposent d'un avantage qui est loin d'être négligeable : la force du « groupe » détenteur du monopole de la violence physique seule réputée « légitime ». À l'horizon de ce « repérage », « la politique » apparaîtra comme l'activité tendant, en posant des actes, et quelle que soit leur fin, à faire des groupes avec des mots.

La question préjudicielle à l'étude de la politique devient en définitive de savoir ce qui « fait réalité » pour les acteurs impliqués dans la politique : « Ces structures collectives qui font partie de la pensée quotidienne ou de la pensée juridique (ou d'une autre pensée spécialisée) sont des représentations de quelque chose qui est, pour une part, de l'étant, pour une autre part, du devant-être, qui flotte dans la tête des hommes réels (non seulement les juges et les fonctionnaires, mais aussi le "public") d'après quoi ils orientent leur activité » [Weber, 1921a, p. 41-42]. On est en effet conduit à se demander, en inversant complètement le point de vue qui consiste à définir la politique par la « substance » de certains types de relations

humaines (les relations de pouvoir par exemple), si la politique ne désigne pas plutôt les catégories qui donnent corps aux groupes qui s'affrontent pour le pouvoir et qui leur servent d'instruments dans ces affrontements. À l'instar, par exemple, de ces catégories adoptées par les hommes de lettres et de loi qui se trouvent aussi être des hommes de pouvoir attachés à l'État, quand ils résument et condensent leur propre expérience de ce pouvoir tout en cherchant à le rendre en quelque sorte « naturel » à ceux sur qui ils l'exercent : « État », « souveraineté », « parlement », « démocratie », etc. Sur le modèle, aussi, de ces catégories qui escamotent les groupes au sein desquels elles sont en usage : « État », encore, mais aussi « parti » ou « syndicat », sans oublier les plus communs des labels que manient avec la force de l'évidence les *professionnels de la politique au terme d'une mise en circulation réussie, mais qui restent parfois étranges et étrangers aux profanes - et dont l'analyste se doit de rappeler l'historicité : la « droite » et la « gauche », l'« UMP » (mais qui se souvient encore de l'« UNR » ?), les « communistes », les « libéraux » etc. À l'exemple, enfin, de tous les mots d'ordre qui orientent tour à tour ou tout à trac la pensée, la discussion, l'action, la décision, la mobilisation : « État », toujours, « nation », « république », « liberté », « citoyenneté », etc. Autant de classifications qui permettent aux professionnels de la politique - et sans doute aussi aux professionnels de la science - de se situer - mais que, précisément, le savant doit savoir mettre à distance, au moins le temps de l'analyse. De la même manière convient-il de toujours (se) rappeler que l'analyste n'est pas étranger à l'univers qu'il se propose d'étudier.

On comprend du même coup que la question de l'objet de la science politique suscite régulièrement des controverses. Pas plus que la « politique » n'a de contenu universel, la « science politique » n'a d'objet intrinsèque – quoique les définitions les plus canoniques de la discipline entendent la cantonner aux questions institutionnelles (les régimes politiques) et électorales (les analyses du vote). On imagine bien dans ces conditions que les bouleversements du monde - la fin de la guerre froide, la chute du mur de Berlin, le 11 septembre 2001 ou la *globalisation - retentissent sur la définition des « objets » de la science politique. Loin de rendre caduques les réflexions amorcées plus haut, ces bouleversements ne font que les stimuler. Un « problème » ne devient en effet « politique » qu'à partir du moment où des groupes parviennent à le désigner et à le faire désigner comme tel (le port du bikini ou du voile dans les lieux publics; le fait de télécharger illégalement de la musique) [Leca, 1973, 2001b]. Une science politique soucieuse d'analyser la « politique » de son temps est ainsi tributaire de ces opérations de qualification et de disqualification - un sujet présentant peu d'intérêt (électoral ou identitaire) pouvant être évacué temporairement ou durablement du *champ politique [Bachrach et Baratz, 1962]. La contraception a ainsi longtemps pu passer, particulièrement dans les pays où les parlementaires étaient exclusivement masculins,

pour un problème d'ordre privé, voire strictement « féminin » et, par conséquent, indigne d'être considéré comme « politique ». Faut-il alors soutenir que sur le plan épistémologique, la science politique ne serait pas véritablement une « discipline » autonome des autres sciences sociales faute d'un « objet central, qui par nature serait étudié par la science politique » [Favre, 1980]? Le linguiste, le sociologue, l'historien, le démographe (la liste n'est pas exhaustive) peuvent en effet se pencher sur le langage politique, les relations de sociabilité dans les organisations politiques, les politiques de contrôle des naissances, etc. Si Pierre Favre a fini par amender quelque peu sa vigoureuse proposition en estimant, vingt-cinq ans plus tard, que la science politique, à force d'emprunts notamment à la sociologie et à l'histoire, finissait paradoxalement par devenir une science sociale parmi d'autres [Favre, 2004] - ce dont pourrait témoigner, par exemple, son relatif succès institutionnel -, la question de l'existence, sinon d'objets exclusifs, au moins d'objets « préférentiels » reste posée. Le « point de vue » spécifique de la science politique pourrait alors être, parmi les autres sciences sociales, de mobiliser les acquis de l'anthropologie, de l'histoire et de la sociologie pour interroger les « rapports de pouvoir » engageant la société dans son ensemble [Voutat, 2001, 2006]. Il semble nécessaire, en effet, de « tenir » ces deux perspectives simultanément... d'autant que la confusion savamment entretenue entre « science politique » et « politique » resurgit périodiquement à la manière d'un serpent de mer [Latour, 2008; Favre, 2008].

cette conscience réfléchie et agissante qui les sépare pourtant des végétaux et des bêtes.

L'anthropologie politique

♦ ALBAN BENSA

'anthropologie s'est constituée comme discipline à l'articulation du xviiie et du xixe siècle, dans le sillage des sciences naturelles naissantes. L'identification des sociétés, leur classement selon des critères visibles et leur insertion dans le mouvement de l'évolution se sont largement inspirés de la botanique de Linné, de la zoologie de Buffon et des théories de Lamarck ou de Darwin. La garantie de scientificité consistait alors à remonter des particularismes et des ressemblances observables vers des lois générales censées gouverner à la fois les plantes, les animaux et les humains. Du simple au complexe, de l'huître au grand singe, des aborigènes du désert australien aux savants européens, une même logique de transformation et de progrès devait, avec une tonalité particulière selon des auteurs aussi différents qu'Auguste Comte, Herbert Spencer ou Émile Durkheim, opérer unilatéralement. La diversité des types de sociétés, en analogie avec celle des espèces naturelles, entrait par là dans une histoire globale du vivant et des civilisations. Position scientiste s'il en est, par laquelle l'anthropologie place d'emblée son projet de connaissance sous l'emprise d'une parole martiale qui fait d'« autrui » la matière première de grands récits. Réduits au silence des processus biologiques pour devenir les objets, et non pas les sujets d'une histoire qui les dépasse, hommes et femmes se voient ainsi amputés de

Cette posture, qui passe d'autant plus facilement des faits aux modèles qu'elle décrète ex cathedra du sens du « phénomène humain » et s'autorise à parler unilatéralement à la place des autres, inspire encore l'anthropologie quand, a<mark>u débu</mark>t du xxe siècle, le schéma évolutionniste est progressivement abandonné au profit d'autres formalisations en termes de fonct<mark>ion, puis de structure</mark>. En écho à l'anatomie, à la physiologie ou à la *théorie des jeux, il s'agit alors, pour des anthropologues comme Alfred Radcliffe-Brown en Angleterre ou Claude Lévi-Strauss en France, de montrer comment les pratiques, au sein d'un univers social assimilé à un organisme, forment système et tendent donc à se perpétuer à l'identique. La recherche des règles qui président à cet équilibre constitue alors la visée ultime d'une discipline qui, pour stabiliser cette ambition, finira par rompre avec toute perspective historique. Sous les clapotis incessants de l'histoire et des situations singulières, l'anthropologie s'attelle à la quête d'invariants. Le paradoxe de ces analyses fixistes est d'autant plus grand que ces dernières cohabitent avec ce que l'ethnographie apporte sans doute de meilleur : l'enquête de terrain. L'immersion dans un autre milieu, l'observation participante, l'attention à tous les détails de la vie sociale, l'engagement de relations suivies avec des informateurs privilégiés, la transcription in extenso des paroles d'autrui et la contextualisation de ces données ont en effet, à la suite de l'expérience pionnière de Bronislaw Malinowski, offert une occasion sans précédent de sortir de la philosophie sociale et politique pour se confronter à la complexité du réel, à ses singularités et variations. Mais l'anthropologie a préféré le plus souvent passer du défrichement de l'empirie et de son historicité à la recherche (comparatisme aidant) de schèmes culturels englobants, voire de logiques universelles.

La tension entre la quête utopique des origines, ou des fondements logiques des sociétés humaines, et la spécificité des situations au sein desquelles sont appréhendées non pas une société ou une culture, mais des pratiques en mouvement, n'est peut-être jamais aussi aiguë que dans l'anthropologie politique. Des « sauvages, barbares, civilisés » – trilogie imaginée par Lewis Henry Morgan en 1877 et schéma phare de la science sociale du xixe siècle aux bandes, ordres segmentaires, big men, chefferies, royaumes et États anciens ou démocratiques chers aux sagas auxquelles nombres d'anthropologues du xxe siècle ont sacrifié (dans la foulée des stades d'évolution de l'humanité de la théorie marxiste), un même fil rouge relie ces typologies vouées à la désuétude : l'enfermement des pratiques politiques dans des figures systémiques qui assignent les acteurs à des pas de danse obligés. Les bandes évidemment labiles ne sauraient tolérer l'émergence d'un leader permanent, ou pire, selon Pierre Clastres [1974], s'opposeraient à l'avènement d'un État; chefferies et royaumes ne peuvent, pour l'idéal fonctionnaliste, remplacer leur personnage central que par un chef ou un roi de même type; les sociétés à rangs ou à castes demeurent, soutient Louis Dumont [1967], viscéralement holistes, c'est-à-dire incompatibles avec la démocratie, caractéristique des sociétés individualistes, etc. Cette galerie de vignettes, qui fournit aux manuels des sommaires bien faciles, permet ensuite des croisements, des retours et autres panachages savants. Ne peut-on retrouver, en faisant de Lionel Jospin un personnage de tragédie grecque ou de Jack Lang le doublon d'un devin africain, des vestiges de la royauté antique dans les systèmes présidentiels modernes? Ou bien faut-il imaginer, comme le fait Marshall Sahlins [1963], que les pratiques d'accumulation de richesses des leaders mélanésiens anticipent celles de nos chefs d'entreprise? Cette combinatoire de figures du politique aux contours arbitrairement durcis exotise le proche et rend le lointain familier, selon un jeu très formel qui n'a pas grand-chose à voir avec le politique en tant que tel, c'est-à-dire avec l'exercice effectif du pouvoir dans des situations historiques précises.

Si, dans la perspective de Michel Foucault, le politique est bien une action sur une action, il est essentiel pour l'anthropologie de centrer son attention sur l'historicité des rapports de forces, dont on connaît l'instabilité et qui se rejouent sans cesse dans des parties incertaines dont aucune n'est pleinement identique à la précédente. Les relations de domination se perpétuent à travers des images intériorisées de l'autorité politique, comme les analyses de Jean Bazin le montrent [Bazin, 2008]. Le souverain, rappelle Marc Bloch [1924], aurait des dons de guérison, le leader mélanésien du mana, etc. Mais il ne faudrait pas confondre ce « pouvoir sur scènes », selon l'expression de Georges Balandier [1980], avec l'efficacité de la violence politique première qui rend possibles in fine ces vaticinations idéologiques sur la *légitimité du pouvoir. Il n'est guère crédible de supposer que les formes préalablement répertoriées du politique se projettent dans les situations, comme les idées sur le mur de la caverne. À l'inverse, il faut montrer par l'ethnographie des pratiques politiques comment s'élaborent les relations hiérarchiques selon les modes cumulés de la contrainte, de ses justifications et de son acceptation. La description des situations d'imposition de légitimité, à laquelle Max Gluckman [2008] nous convie, révèle alors combien le politique est tributaire de *la* politique; combien l'énonciation d'une norme vient répondre à un contexte particulier. Ces constructions, qui ne sont ni pures répétitions ni totales inventions, s'effectuent au coup par coup, au sens à la fois littéral et figuré de cette expression.

Si, comme le soutient Bertolt Brecht, « il n'existe pas d'empereur, seul le peuple croit qu'il en existe un et un individu croit qu'il l'est », ce jeu d'illusions ne saurait autoriser l'anthropologie politique à rester à l'écart des combats douteux, mais bien réels, où s'exercent, avec une marge d'incertitude qu'il faut décrire, les véritables violences physiques et symboliques. L'occultation de la politique ramène à de pures formes les idéaux affichés et les stratégies inavouées qui les accompagnent toujours. On voit mal, sauf à supposer l'existence d'un inconscient collectif, comment ces entités embrayeraient sur les pratiques. Ces figures figées du politique n'ont aucune vertu explicative, parce qu'elles procèdent de rationalisations après coup qui demeurent quant à elles pour leur part aussi très politiques. L'attention aux faits microscopiques à travers lesquels se tissent les relations de pouvoir (qui prend la parole? qui donne les autorisations de paiement? qui détient la signature? etc.) montre à l'envi que ce sont les actes qui font les structures et non l'inverse. L'ethnographie politique d'inspiration interdisciplinaire, en tant que description des interactions effectives, datées et pleines d'anecdotes des plus instructives, présente aussi l'avantage de restituer aux acteurs toute leur marge de manœuvre, de faire état de leur habileté à jouer (voire à se jouer) des règles. À l'opposé d'une mise sous tutelle des acteurs, garantie par la toute-puissance des représentations modélisées du politique, se révèlent alors les jeux et les enjeux qui font de la politique (la « politique politicienne », la vraie) le tremplin d'une science politique critique à laquelle une anthropologie rénovée peut apporter sa part.

Qu'est-ce que la science politique?

♦ ANTONIN COHEN, BERNARD LACROIX ET PHILIPPE RIUTORT

a « science politique » n'a pas de date de naissance. La production de savoirs savants sur la politique est aussi ancienne que la politique elle-même. En revanche, l'autonomisation d'une discipline académique spécialisée est un processus relativement récent.

1 La quête illusoire des origines

Faire remonter la naissance de la science politique à la Grèce antique, avec Aristote et Platon, ou même aux Lumières, avec Montesquieu et Rousseau, ou encore au milieu du XIX° siècle, avec Alexis de Tocqueville ou Auguste Comte, s'apparente à une recherche des origines partiellement vaine. Il en va de la science politique comme de la politique : toute forme d'institutionnalisation tend à favoriser la réinterprétation du passé à la recherche d'une continuité qui donne au présent sa justification. Ce « présentisme », qui revient à interroger les « œuvres » du passé avec le regard du présent, tend à établir une fausse linéarité entre des « idées » abstraites de leurs contextes de production politiques et intellectuels (« le libéralisme de Benjamin Constant à Ronald Reagan »), retraduites en fonction des enjeux politiques et intellectuels du moment (« Tocqueville prophète de la démocratie libérale ») [Le Strat et Pelletier, 2006], et ainsi à constituer une « filiation » arbitraire en donnant une finalité rétrospective à des textes concus à de tout autres fins.

La sociologie des sciences et de la connaissance invite au contraire à s'interroger sur le rapport que les œuvres et les idées entretiennent, non pas seulement aux individus qui en sont les « auteurs », mais aussi aux groupes sociaux dans lesquels elles prennent corps [Mannheim, 1929]. Il est en effet nécessaire de rappeler, en premier lieu, que la différenciation de domaines de connaissance spécialisés est un processus relativement récent. Comme le souligne Alexandre Koyré, aux xvie et xviie siècles, « philosophie » et « science » sont « si étroitement entremêlées et liées ensemble que, séparées, elles deviennent incompréhensibles » [Koyré, 1957, p. 9]. Ainsi, au xviie siècle, Thomas Hobbes pouvait être également considéré comme un « philosophe politique » (avec son *Léviathan* en 1651) et comme un « philosophe naturel » (pouvant légitimement entrer en controverse avec Robert Boyle sur la nature du « vide ») [Shapin et Schaffer, 1985]. Bien rares sont aujourd'hui les spécialistes de science politique qui pourraient ainsi soutenir sérieusement une simple conversation en

astronomie. Or cette controverse a précisément pour enjeu la constitution d'une science expérimentale de la nature, relativement autonome des considérations politiques et morales, dans laquelle Hobbes soutient (contre Boyle) que la philosophie ne doit pas être un «domaine réservé à des professionnels » [Idem, p. 333]. Partant, il est toujours utile de rappeler, en second lieu, que la philosophie est alors un «loisir » le plus souvent réservé à une élite de magistrats, de médecins, de commerçants, qui ne s'apparentent donc que très lointainement aux « professions intellectuelles » contemporaines : Thomas More, né en 1478, auteur de l'Utopie, est avocat, professeur de droit, membre de la Chambre des communes, shérif adjoint de la Cité de Londres, puis Grand chancelier; Charles-Louis de Secondat, baron de Montesquieu, né en 1689, auteur de L'Esprit des lois, est conseiller au Parlement de Bordeaux. Enfin, il convient de garder à l'esprit que les « grandes » œuvres sont bien souvent le produit du contexte politique et intellectuel qu'incarnent une multitude de « petites » œuvres que le travail de sélection postérieur tend à faire disparaître en faisant passer une œuvre à la postérité - au détriment de toutes les autres. Ainsi, la philosophie politique de Hobbes est d'autant moins compréhensible que l'on oublie le « milieu » intellectuel et politique (« idéologique ») dans lequel s'inscrit son œuvre : Hobbes est alors fréquemment moqué comme le chef de file d'un « groupe » d'auteurs (tous aujourd'hui plus oubliés les uns que les autres, à l'image d'Anthony Ascham) dont il a mieux que nul autre exprimé les opinions et auxquels il a beaucoup emprunté [Skinner, 1966].

Il est donc indispensable de bien distinguer les « régimes intellectuels » (« constellations » savantes, plus ou moins durables) qui, à ce « stade prédisciplinaire » des sciences sociales [Heilbron, 1990], ont donné corps à toute une série de savoirs théoriques sur la politique, de ce que va devenir par la suite *la* « science politique ». Dire cela ne revient pas à jeter aux oubliettes les tâtonnements et les questionnements antérieurs qui ont nécessairement pesé – négativement ou positivement – sur la formation de la discipline : la science politique gagne au contraire à interroger ses « précurseurs » (nul ne songe à contester l'apport de More, Hobbes ou Montesquieu à la connaissance politique). Mais simplement de ne pas transformer ce retour à l'histoire en une « histoire des idées » entièrement désincarnée.

Cette histoire idéelle des idées tend ainsi à gommer les ruptures importantes qui ont favorisé la genèse de corps de connaissance spécialisés dans le courant des XVIII^e et XIX^e siècles : économie, histoire, sociologie; puis la naissance de véritables professions savantes dans le courant du XX^e siècle.

2 Une lente et partielle autonomisation académique

L'autonomisation de la science politique comme discipline académique, avec ses lieux de production spécialisés et ses modalités de recrutement spécifiques, est donc un processus relativement récent [Favre, 1989]. En ce début de XXIº siècle, « la » science politique a ainsi toutes les apparences d'une autonomie qu'elle n'avait pas à la fin du XIXº siècle, au moment où prennent corps « les » sciences politiques : des institutions

d'enseignement, des cursus universitaires, des associations professionnelles, des revues scientifiques, un corpus de connaissances – et aujourd'hui un Nouveau Manuel de science politique que le lecteur tient entre ses mains - qui sont autant de ressources et de contraintes pour qui veut parler de politique en savant [Weber, 1919]. De même que la naissance de véritables « *professionnels de la politique » est un moment clef dans le processus d'autonomisation d'un espace social différencié spécifiquement « politique », la formation d'un groupe de « professionnels de la science politique », qui vivent de et pour elle, permet de situer les naissances de la science politique - suivant des rythmes variables dans les différents pays occidentaux – entre les années 1870 et les années 1960. Tout oppose sous ce regard le moment où se constitue un savoir savant sur le phénomène partisan - avec les œuvres de Moisei Ostrogorski (La Démocratie et les partis politiques, 1903), Robert Michels (Sociologie du parti dans la démocratie moderne, 1911) et bien sûr Max Weber (Le Savant et le Politique, 1919) – ou sur le phénomène électoral – avec l'œuvre, à bien des égards unique, d'André Siegfried (Tableau politique de la France de l'Ouest, 1913) et le moment présent – où il est difficile pour un politiste, même spécialisé sur les partis ou les élections, de faire le tour des publications sur ces questions produites chaque année dans le monde.

Héritières des « sciences camérales » – qui visent dès le XVII^e siècle à offrir des instruments susceptibles de parfaire la « bonne » gestion des affaires publiques [Laborier et al., 2006; Ihl et al., 2003] -, les sciences politiques sont alors envisagées comme des savoirs essentiellement pratiques destinés à instruire les grands serviteurs de l'État [Damamme, 1982, 1995]. La création de l'Académie des sciences morales et politiques puis celle de l'École libre des sciences politiques témoignent, à près d'un siècle d'écart, de cette préoccupation récurrente [Delmas, 2006; Damamme, 1987]. Instituée sous la Révolution (1795), supprimée par le Consulat (1803), puis rétablie à l'initiative de François Guizot sous la monarchie de Juillet (1832), l'Académie des sciences morales et politiques favorise ainsi le développement d'un « art de gouverner » qui s'appuie sur la connaissance statistique de la population [Desrosières, 1993] et sur une expertise d'État qu'illustre par exemple le rapport Villermé de 1840 portant sur la condition ouvrière dans l'industrie textile [Delmas, 2006]. La création de l'École libre des sciences politiques par Émile Boutmy, en 1872, dans le contexte tourmenté de la Commune, de la défaite de Sedan et de l'instauration de la III^e République – à une époque où se créent une série d'institutions d'enseignements équivalentes : la School of Political Science de l'Université de Columbia aux États-Unis (1880), la London School of Economics and Political Science en Grande-Bretagne (1895) -, prolonge cette entreprise de formation des élites (que l'École ambitionne de « régénérer ») en proposant des savoirs « utiles » (le plus souvent aux élites conservatrices et/ou « modernisatrices ») qui relèvent des sciences juridiques, des sciences administratives, des sciences économiques bien plus que d'une véritable « science » de la politique [Favre, 1989 ; Delmas, 1996 ; Sacriste, 2011]. Ainsi, la sociologie est largement tenue à l'écart - alors même qu'un

programme de « sociologie politique » est inscrit au cœur de l'œuvre de Durkheim [Lacroix, 1981b]. Les sciences politiques se définissent alors comme l'« ensemble des connaissances qui servent à la direction générale de la politique et qui sont d'application dans les diverses administrations d'un État » [cité dans Favre, 1983, p. 367]. Ainsi, l'École ne va pas tarder à conquérir un véritable monopole sur la préparation aux concours de recrutement les plus importants dans les administrations centrales de l'État.

La nationalisation de l'École libre des sciences politiques en 1945 [Charle, 1991c] ouvre un contexte nouveau; deux institutions sont conjointement créées : une École nationale d'administration (ENA), qui dispose désormais du monopole sur le recrutement dans les grands corps de l'Etat (Conseil d'Etat, Inspection des finances, Cour des comptes), et un Institut d'études politiques (IEP) adossé à une Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) qui vont, dès lors, plus que par le passé, investir dans la « science », et en particulier dans la « science politique ». La « véritable » institutionnalisation de la science politique française se produit à cette époque, avec la création simultanée de plusieurs IEP en province, Strasbourg (1945), Grenoble, Lyon, Toulouse et Bordeaux (1948), puis Aixen-Provence (1956) – les IEP de Lille et Rennes ayant été créés par la suite, au début des années 1990 -, mais aussi de l'Association française de science politique (AFSP) en 1949 et de la Revue française de science politique (RFSP) en 1951 [Leca, 2001a, pour un témoignage et un bilan]. Dans le même temps, on assiste à une croissance considérable - en science politique, comme dans les autres sciences humaines - du nombre d'enseignants chercheurs, qui passe de quelques dizaines à plusieurs centaines de personnes, même si, en termes numériques, la science politique française fait pâle figure face à la science politique américaine [Leca, 1982] - fondée en 1903, l'Association américaine de science politique regroupe ainsi plus de 3 000 membres au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et plus de 10 000 dans les années 1960 [Almond, 1997]. Les États-Unis jouent alors un rôle majeur dans le renouveau de la science politique en France, mais aussi en Allemagne ou en Grande-Bretagne. C'est dans ce contexte que sont par exemple importées les techniques d'enquête par sondage pour analyser le comportement électoral [Blondiaux, 1998], détrônant, non sans peine, la « géographie électorale » qu'avait initiée André Siegfried et que François Goguel tente alors de prolonger [Veitl, 1995 ; Blondiaux et Veitl, 1999; Benoist, 2009].

À compter des années 1960, cette nouvelle « offre » de science politique ne tarde pas à rencontrer une « demande sociale » émanant à la fois des instituts de sondage, qui se créent en France sur le modèle américain [Blondiaux, 1998], et des organismes de presse, qui se « modernisent » en particulier avec le développement des « magazines ». Le commentaire « distancié » de la politique tend alors à s'imposer contre la presse d'opinion [Riutort, 1997]. Dans ce contexte, une carrière de « politologue » (le terme désigne alors l'ensemble des spécialistes de science politique, mais plus particulièrement ceux d'entre eux qui se convertissent dans le commentaire journalistique des sondages) devient envisageable, en jouant

conjointement sur le capital scientifique et sur le capital médiatique, certains cumulant les activités de chercheur, de sondeur, de journaliste et/ou d'essayiste. Le cas de Frédéric Bon en témoigne : professionnel reconnu dans le champ académique, spécialiste de l'analyse électorale, il est aussi sondeur, pasticheur et « conseiller politique amateur » [Legavre, 1992]. En parallèle, un certain nombre de « juristes » convertis à la science politique contribuent à la création du premier département universitaire de science politique à la Sorbonne (Université Paris-I) en 1969, sans pour autant renoncer de leur côté à leurs investissements en tant que journalistes ou conseillers. A l'exemple de Maurice Duverger [Dorandeu, 1992 ; François, 1996] : premier directeur de l'IEP de Bordeaux, auteur d'un classique sur Les Partis politiques, chroniqueur régulier du journal Le Monde et à ses heures conseiller de Jean Monnet [Cohen, 2009a], qui œuvre, avec Georges Vedel, à la création d'un concours d'agrégation du supérieur – calqué sur le concours de droit, mais indépendant de ce dernier - dont il préside le premier jury en 1973 [Millet, 2001].

Paradoxalement (mais le paradoxe est plus apparent que réel), ce n'est pas tant la longue épopée institutionnelle de la science politique qui contribue à la rendre plus autonome – en particulier de la demande sociale politique et journalistique – que la discussion avec les autres sciences sociales, auxquelles la science politique avait tout fait pour tourner le dos dans les années 1870 ou 1940, mais où la référence tend à s'imposer dans les années 1970 et 1980. À partir des années 1970, en effet, les problématiques sociologiques sont importées dans la science politique française par une nouvelle génération de « politistes » soucieux de rompre définitivement avec le droit, encore prédominant, au profit d'une véritable « sociologie politique » - même si l'avenir reste alors encore largement indéterminé [Lacroix, 2006]. S'il est permis d'affirmer que la sociologie politique a depuis lors « cannibalisé » la science politique [Legavre, 2004], force est de constater que les usages de la sociologie demeurent pluriels et que la résistance à se faire cannibaliser reste vive – si l'on en croit le rejet épidermique et persistant de la sociologie parfois qualifiée avec empressement et réprobation de « critique » [Baudouin, 2009 ; Reynaud, 2009]. Il n'en reste pas moins que les références à Émile Durkheim, à Norbert Elias [Lacroix, 2000] ou à Pierre Bourdieu [Lacroix, 2002b] ont fini par se banaliser et faire figure de « science normale ». À partir des années 1980, cette référence à la sociologie s'accompagne d'un retour à l'histoire, soucieuse de restituer les genèses des processus politiques (la « *politisation », les « explications du vote », la « formation de l'État moderne »), dans la lignée de Norbert Elias [Garrigou et Lacroix, 1997], contre l'histoire politique classique, victime, selon l'expression de François Simiand [1903] de ses « trois idoles », l'idole politique, l'idole individuelle et l'idole chronologique, au profit de ce qui est bientôt baptisé « sociohistoire » [Noiriel, 2006; Buton et Mariot, 2009].

CHAPITRE INTRODUCTIF

3 Une « vraie » science?

La question est donc ouverte de savoir si la science politique est une « science » et une science « autonome ». La science politique entretient en effet un rapport ambivalent à son « objet » (la politique). Ainsi, il serait illusoire de penser que, pour aussi « scientifiques » qu'ils soient, les professionnels de la science politique ne font pas, eux aussi, de la politique. Ils sont parfois directement ancrés dans la politique de leur temps. À la veille de la Première Guerre mondiale, il n'est pas rare que ceux qui ne sont réellement encore que des « amateurs de science politique » reconvertissent leur échec en politique en projet scientifique - comme André Siegfried [Garrigou, 1995] – ou se tournent vers la politique – comme Moisei Ostrogorski. Mais ces conversions et reconversions, qui constituent la plus évidente des formes de l'activité politique des professionnels de la science, bien qu'elle soit difficilement quantifiable, n'est sans doute pas celle qui produit les effets les plus importants dans le champ scientifique. Les professionnels de la science politique sont le plus souvent indirectement ancrés dans la politique de leur temps [Lacroix, 1985a]. Ils peuvent faire de la politique en tant que scientifiques. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, par exemple, les universitaires jouent un rôle de premier plan dans la guerre froide, en particulier à travers la politique scientifique des grandes fondations américaines. Paul Lazarsfeld, qui dirige l'équipe de Columbia (The People's Choice, 1944), est le conseiller pour les sciences sociales de la Fondation Ford dans les années 1950 [Pollack, 1979]. Kenneth Arrow (Social Choice and Individual Values, 1951), Anthony Downs (An Economic Theory of Democracy, 1957) ou James Buchanan (The Calculus of Consent, 1962), parmi les principaux fondateurs de la théorie des *choix rationnels, sont de leur côté directement liés à la Rand Corporation [Amadae, 2003]. Hans Morgenthau (Politics Among Nations, 1948), et les principaux fondateurs de la théorie des relations internationales, sont quant à eux directement soutenus par la Fondation Rockefeller [Guilhot, 2008]. On pourrait ainsi alimenter sans fin les exemples d'interdépendances institutionnelles, financières, idéologiques, entre les professionnels de la science politique et les professionnels de la politique, des années 1870 aux années 2000, qui tendent à montrer que le degré d'autonomie de ce champ scientifique est extrêmement faible par rapport au champ politique et que les théories les plus « pures » de la science politique sont elles-mêmes « politiques ». Ainsi, la théorie des choix rationnels s'est imposée comme un « paradigme » dominant aux États-Unis – avant d'être diffusée en Europe : en Allemagne [Jobard, 2002b] ou en Espagne [Jerez Mir, 2002] – en raison des outils de modélisation économétrique en apparence « objectifs » sur lesquels elle repose [Lehingue, 1998]. Mais cette théorie est hantée par la question de la « démocratie » comme valeur normative : la question du choix individuel, de la rationalité du citoyen, de la liberté des comportements [Almond, 1997; Blondiaux, 1997; Smith, 1997; Ruget, 2002; Haye et Ruget, 2009]. Par conséquent, cette autonomie/hétéronomie de la science politique est variable en fonction des

SECTION 2

époques et des lieux de production scientifique, mais aussi en fonction des « objets » de recherche.

In fine, il faut garder à l'esprit, plus généralement, que la science (et la science politique n'échappe pas à la règle) est structurée par des représentations du monde (politiques) que le savant ne maîtrise pas plus que le commun des mortels : un « a priori » qui traverse de part en part l'éspistémè (le mode de connaissance) propre à une époque donnée [Foucault, 1966]. En outre, pour paraphraser Marx, les hommes de science ne savent pas nécessairement la politique qu'ils font. Les activités les plus scientifiques, motivées par des intérêts qui relèvent de la pure libido sciendi (le « désir de savoir »), peuvent avoir des effets politiques qui ne sont pas nécessairement recherchés et plus encore faire l'objet d'usages politiques qui dépassent nécessairement les enjeux scientifiques. Le savant doit ainsi s'efforcer de jeter un œil politiquement circonspect sur toutes les prétentions des philosophes rois (ou des politistes experts), mais aussi un œil historiquement informé sur les productions scientifiques passées. Déconstruire les croyances passées est à la portée de tout professionnel de la science (politique). Maîtriser les croyances qu'il contribue à construire est hors de sa portée.